

À la rentrée 2020, après six années passées dans l'enseignement supérieur, 27% des bacheliers 2014 qui ont poursuivi leurs études directement après le lycée ont obtenu un diplôme de niveau bac +5. Pour 77% d'entre eux, la diplomation a également marqué la fin du parcours étudiant. Près d'un quart poursuivent leurs études dans des formations de niveau bac +5 ou plus, le plus souvent pour obtenir un diplôme complémentaire de même niveau. Seuls 5% des bacheliers 2014 ayant poursuivi des études sont inscrits en doctorat à la rentrée 2020. Tous les diplômés de niveau bac +5 en cinq ou six ans ont un bon profil scolaire : neuf sur dix avaient obtenu un baccalauréat général, le plus souvent avec mention. Ils sont souvent issus de milieux favorisés et ont connu peu de difficultés dans leurs études. Les diplômés de master sont les plus nombreux, ils représentent plus de 72% des diplômés de niveau bac +5 en cinq ou six ans. Les diplômés d'école d'ingénieurs (21% de l'ensemble) ont les meilleurs profils scolaires et les titulaires d'un diplôme d'école de commerce (moins de 8% de l'ensemble) sont socialement les plus favorisés.

Qui sont les bacheliers 2014 diplômés au niveau bac +5 à la rentrée 2020 ?

Parmi les 625 700 bacheliers 2014, près de huit sur dix s'étaient inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2014. C'est sur l'ensemble des bacheliers 2014 ayant poursuivi leurs études dans l'enseignement supérieur suite à l'obtention de leur baccalauréat et titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 à la rentrée 2020 que porte cette analyse (*Source*).

Six ans après leur inscription dans l'enseignement supérieur, plus d'un quart des bacheliers sont titulaires d'un diplôme de niveau bac +5

Après cinq ou six années d'études supérieures, 27% des bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 sont titulaires d'un diplôme de niveau bac +5. Ils sont diplômés en cinq ans pour la moitié d'entre eux, sauf en école de commerce où cette situation est bien moins fréquente (une fois sur cinq), leurs étudiants prenant plus souvent une année de césure. En cinq ou six ans, le diplôme le plus souvent obtenu est un master (72%), puis un diplôme d'ingénieur (21% des cas) et un diplôme d'école de commerce (8%) (*Figure 1*). Pour plus des trois quarts de ces étudiants, le diplôme de niveau bac +5 signe la fin de leur parcours d'études. Seuls 23,5% d'entre eux poursuivent des études à la rentrée 2020, soit 6% des bacheliers 2014 inscrits

dans l'enseignement supérieur. Cette situation est un peu plus fréquente pour les diplômés d'école de commerce (28%) que pour les diplômés de master (25%) ou d'école d'ingénieurs (19%).

Plus de la moitié des diplômés de niveau bac +5 en poursuite d'études à la rentrée 2020 se sont réinscrits dans une formation de niveau bac +5. Ils sont également un peu plus d'un sur cinq (22%) à s'être inscrits en doctorat. Ces derniers ne représentent finalement que 5% des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014. Ils s'étaient inscrits à parts égales en licence (29%), en CPGE (30%) et en première année commune aux études de santé (PACES) (30%) au cours de l'année ayant suivi leur baccalauréat (*Annexe A*). Près d'un bachelier 2014 diplômé au niveau bac +5 et poursuivant ses études en doctorat à la rentrée 2020 sur deux (44%) était déjà inscrit en doctorat à la rentrée 2019 et avait donc obtenu son diplôme de niveau bac +5 en 5 ans.

Selon le diplôme de niveau bac +5 obtenu, les choix de poursuite d'études diffèrent. Certains étudiants titulaires d'un diplôme de niveau bac +5 cherchent au travers de formations complémentaires à obtenir un autre diplôme de niveau bac +5, leur permettant de se spécialiser davantage dans leur domaine ou d'accéder à une double qualification. Ces formations complémentaires de niveau bac +5 concernent 47% des diplômés de master universitaire, 54%

FIGURE 1 - Situation de poursuite d'études après six années dans l'enseignement supérieur des diplômés au niveau bac + 5 (en %)

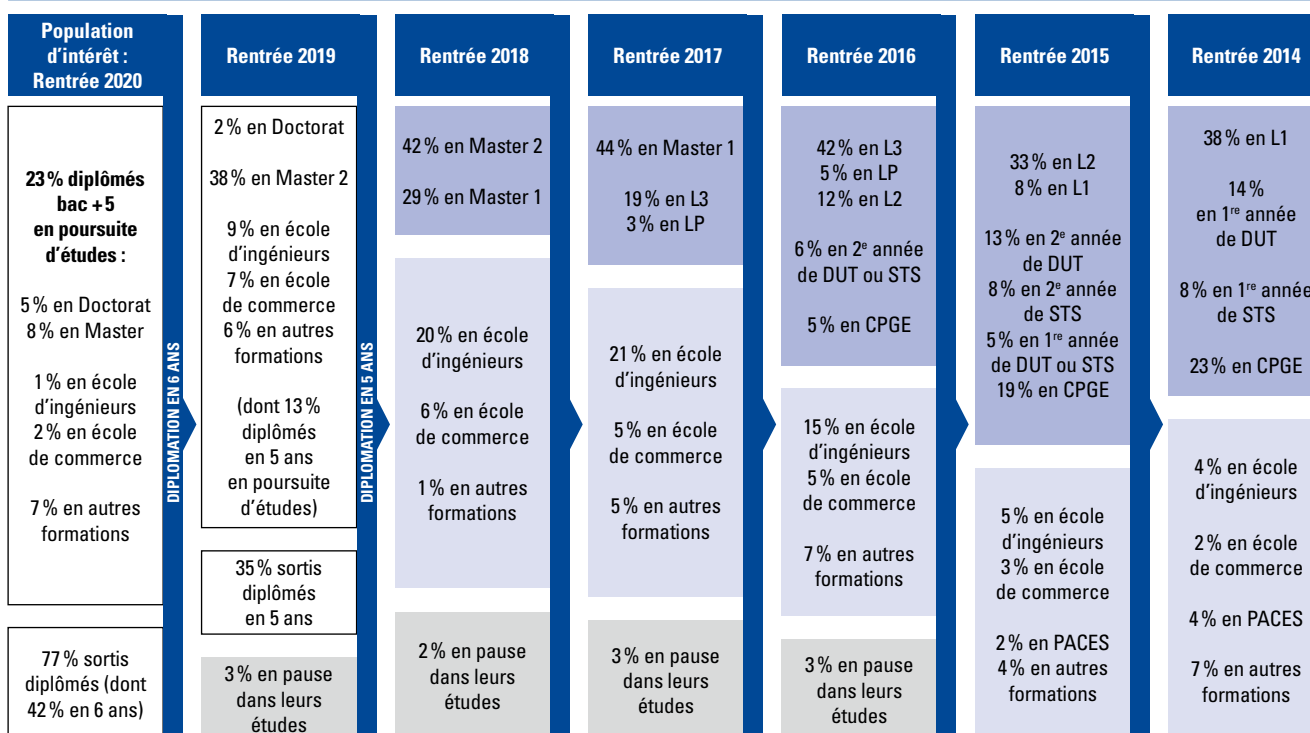
Répartition des types de diplômes de niveau bac + 5 obtenus en 5 ou 6 ans	Type de diplôme	Ensemble	Master universitaire	Diplôme d'école d'ingénieurs	Diplôme d'école de commerce
	Part parmi les diplômés bac + 5	100	71,7	20,7	7,6
	dont diplômés en 5 ans	48,3	47,2	55,1	20,1
Inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2020	Ensemble	23,5	24,5	18,7	27,8
	dont poursuite en formation de niveau bac + 2	0,2	0,2	-	-
	dont poursuite en formation de niveau bac + 3	2,2	2,6	0,3	2,6
	dont poursuite en formation de niveau bac + 5	51,4	46,5	53,8	87,9
	dont poursuite en formation de niveau bac + 8	21,8	21,8	33,6	1,2
	dont poursuite en formation de niveau indéterminé	24,4	28,9	12,2	8,3

Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés bac + 5 avant la rentrée 2020, 24 % poursuivent leurs études à la rentrée 2020. Parmi les diplômés de master, 25 % poursuivent leurs études à la rentrée 2020, plus particulièrement, 47 % des diplômés de master en poursuite d'études à la rentrée 2020 sont inscrits dans une formation de niveau bac + 5.

Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés bac + 5 avant la rentrée 2020.

Source : MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2014.

FIGURE 2 - Les bacheliers 2014 diplômés au niveau bac + 5 à la rentrée 2020 : situation chaque année depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés bac + 5 avant la rentrée 2020, 38 % étaient inscrits en licence directement après le baccalauréat.

Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés bac + 5 avant la rentrée 2020.

Source : MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2014.

des diplômés d'école d'ingénieurs et jusqu'à 88 % des diplômés d'école de commerce. Parallèlement, le doctorat attire 22 % des diplômés de master en poursuite d'études, plus d'un tiers des diplômés d'école d'ingénieurs (34 %) mais seulement 1 % des diplômés d'école de commerce.

Quatre bacheliers sur dix diplômés au niveau bac + 5 étaient inscrits en licence après le baccalauréat

Sur 100 bacheliers 2014 diplômés de niveau bac + 5 à la session 2020 au plus tard, 38 étaient inscrits en licence directement

après le baccalauréat, 23 en classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), 14 en institut universitaire de technologie (IUT) et 8 en section de techniciens supérieurs (STS) (Figure 2).

Suite à leur première année dans l'enseignement supérieur, les parcours d'études des bacheliers 2014 diplômés bac + 5 en 5 ou 6 ans s'articulent différemment selon le type de diplôme obtenu *in fine*.

Sur 100 bacheliers 2014 diplômés bac + 5 à la rentrée 2020 au plus tard, 48 étudiants sont d'ores et déjà diplômés à la session 2019. Leurs parcours n'ont connu ni redoublement, ni quelque pause que ce soit. Ils ont obtenu leur diplôme de niveau bac + 5

en 5 ans. À l'été 2019, 35 étudiants arrêtent leurs études en étant diplômés de niveau bac + 5 et 13 poursuivent leurs études pour acquérir un diplôme complémentaire de même niveau ou de niveau supérieur.

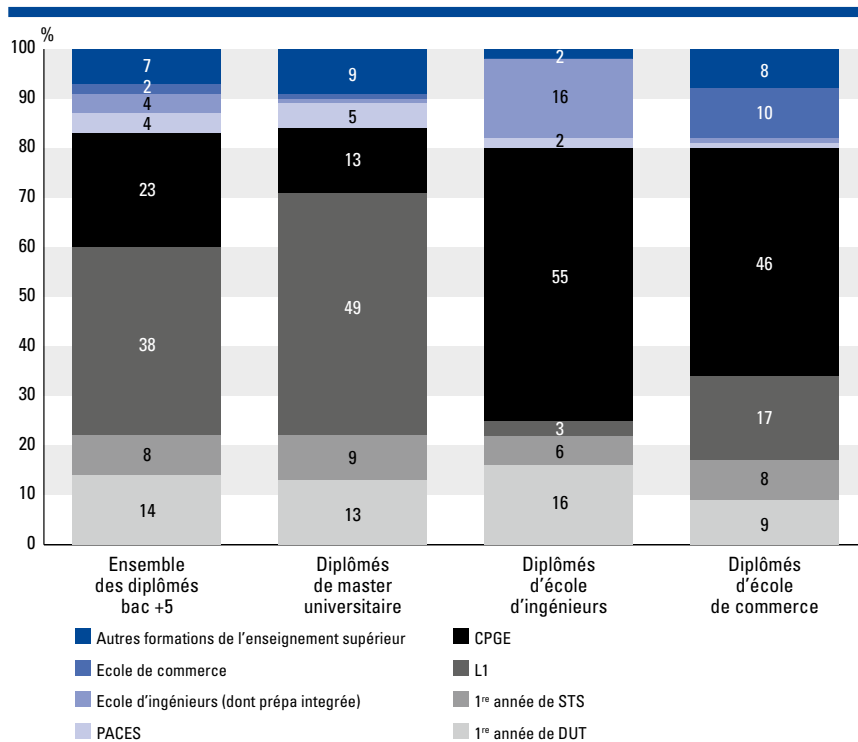
Les autres, qui obtiennent leur diplôme en six ans, ont connu une réorientation sans équivalence, un redoublement ou une pause dans leurs études. Une part importante des réorientations et des redoublements s'effectue entre la première et la deuxième année d'études : alors que 23 % des diplômés bac + 5 en 5 ou 6 ans étaient inscrits en CPGE suite au baccalauréat, ils ne sont plus que 19 % l'année suivante. Le même constat s'applique aux étudiants qui se sont

orientés en PACES (4 %) après le baccalauréat : la moitié d'entre eux a abandonné à la première tentative et s'est réorientée. À la rentrée 2015, on retrouve donc des bacheliers 2014 inscrits en première année de formation, dont 8 % en licence, 5 % en IUT ou de STS, 2 % en PACES. Soit ils ont redoublé, soit ils se sont réorientés sans bénéficier de « passerelles ». Ils seront in fine diplômés en 6 ans.

Au cours de ces six années dans l'enseignement supérieur, 11 % des bacheliers 2014 diplômés bac + 5 à la rentrée 2020 au plus tard ont fait une pause pendant leurs études supérieures. Ces pauses surviennent généralement après deux années dans l'enseignement supérieur. Certains réalisent une année de césure, d'autres font une pause dans leurs études, hors césure.

Les diplômés de master universitaire étaient pour près de la moitié d'entre eux inscrits en L1 à la rentrée 2014 (cursus licence débouchant sur un master), 13 % venaient de CPGE et autant d'un IUT (Figure 3). La voie la plus fréquente pour devenir ingénieur est quant à elle l'inscription en CPGE après le baccalauréat (55 % des cas). Cependant, les autres diplômés d'école d'ingénieurs étaient déjà en école d'ingénieurs en première année dans l'enseignement supérieur

FIGURE 3 - Formations suivies à la rentrée 2014 par les bacheliers 2014 titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 avant la rentrée 2020 selon le type de diplôme de niveau bac + 5 obtenu (en %)

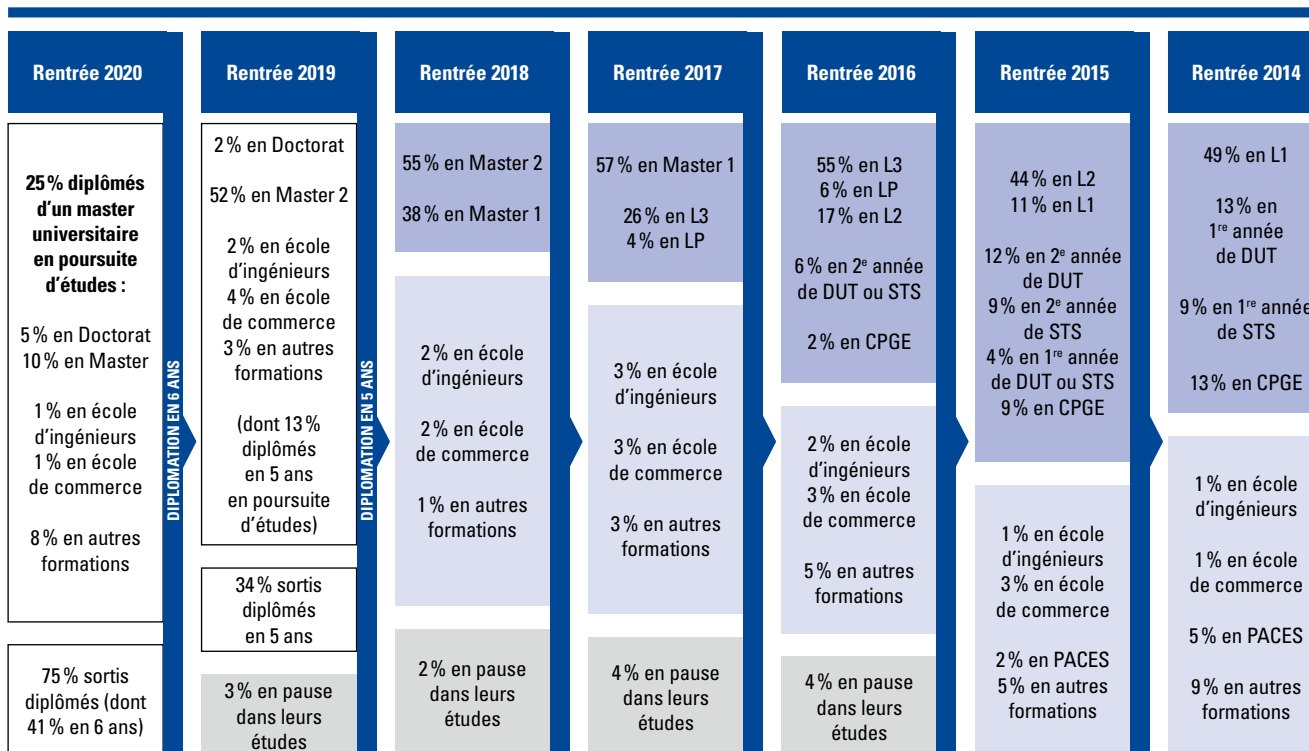


Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés bac + 5 avant la rentrée 2020, 38 % étaient inscrits en licence directement après le baccalauréat.
 Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés bac + 5 avant la rentrée 2020.
 Source : MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2014.

(16 %) ou en IUT (16 %) qui apparaît comme l'alternative principale aux classes préparatoires ou à l'intégration directe d'une école post-bac pour arriver à ce diplôme. De la

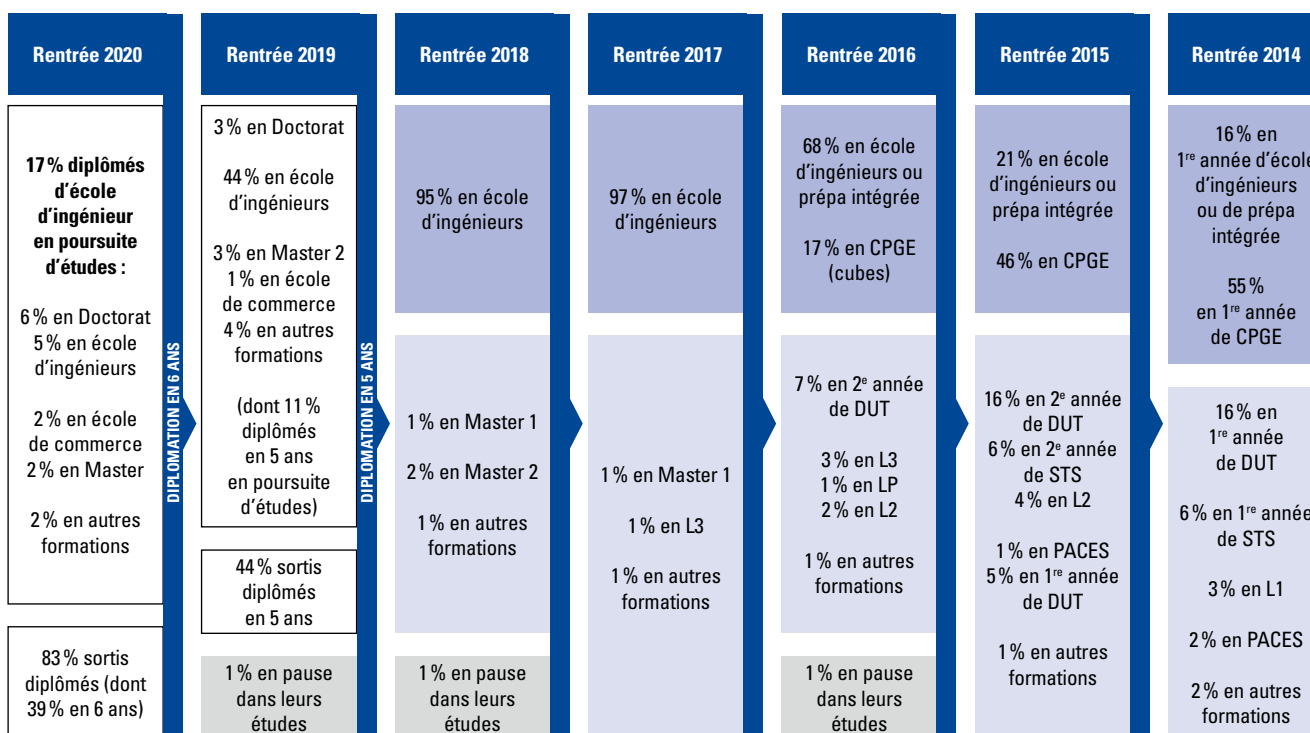
même manière, la voie préférentielle pour arriver à un diplôme d'école de commerce est l'inscription en CPGE après le baccalauréat (46 %) mais vient ensuite l'inscription

FIGURE 4 - Les bacheliers 2014 diplômés de master universitaire à la rentrée 2020 : situation chaque année depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés d'un master universitaire avant la rentrée 2020, 49 % étaient inscrits en licence directement après le baccalauréat.
 Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés de master universitaire avant la rentrée 2020.
 Source : MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2014.

FIGURE 5 - Les bacheliers 2014 diplômés d'école d'ingénieurs à la rentrée 2020 : situation chaque année depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés d'école d'ingénieurs avant la rentrée 2020, 55 % étaient inscrits en CPGE directement après le baccalauréat.

Champ : France métropolitaine + DROM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés d'école d'ingénieurs avant la rentrée 2020.

Source : Panel de bacheliers 2014.

en 1^{re} année de licence (L1 – 17 %), plus fréquente que l'inscription directe en école de commerce après le baccalauréat (10 %). Lorsque l'inscription dans l'enseignement supérieur suite au baccalauréat s'effectue en licence, le diplôme de niveau bac + 5 obtenu 5 ou 6 ans plus tard est fortement lié à la discipline de la L1. Parmi les bacheliers 2014 inscrits en licence après leur baccalauréat et ayant obtenu un diplôme d'école d'ingénieurs en 5 ou 6 ans, 64 % étaient inscrits au sein d'une licence relevant d'un domaine scientifique directement après le baccalauréat : « Mathématiques et statistiques » (16 %), « Sciences physiques » (19 %), « Sciences biologiques et apparentées » (13 %) ou « Ingénierie et techniques apparentées » (16 %) (*Annexe B*). Ceux ayant obtenu un diplôme d'école de commerce étaient inscrits en « commerce, administration, économie et gestion » (40 %), en droit (26 % et en langues (10 %).

Les cursus des ingénieurs sont plus linéaires que ceux des diplômés de master et d'école de commerce

Selon le type de diplôme bac + 5 obtenu au cours des cinq ou six années dans

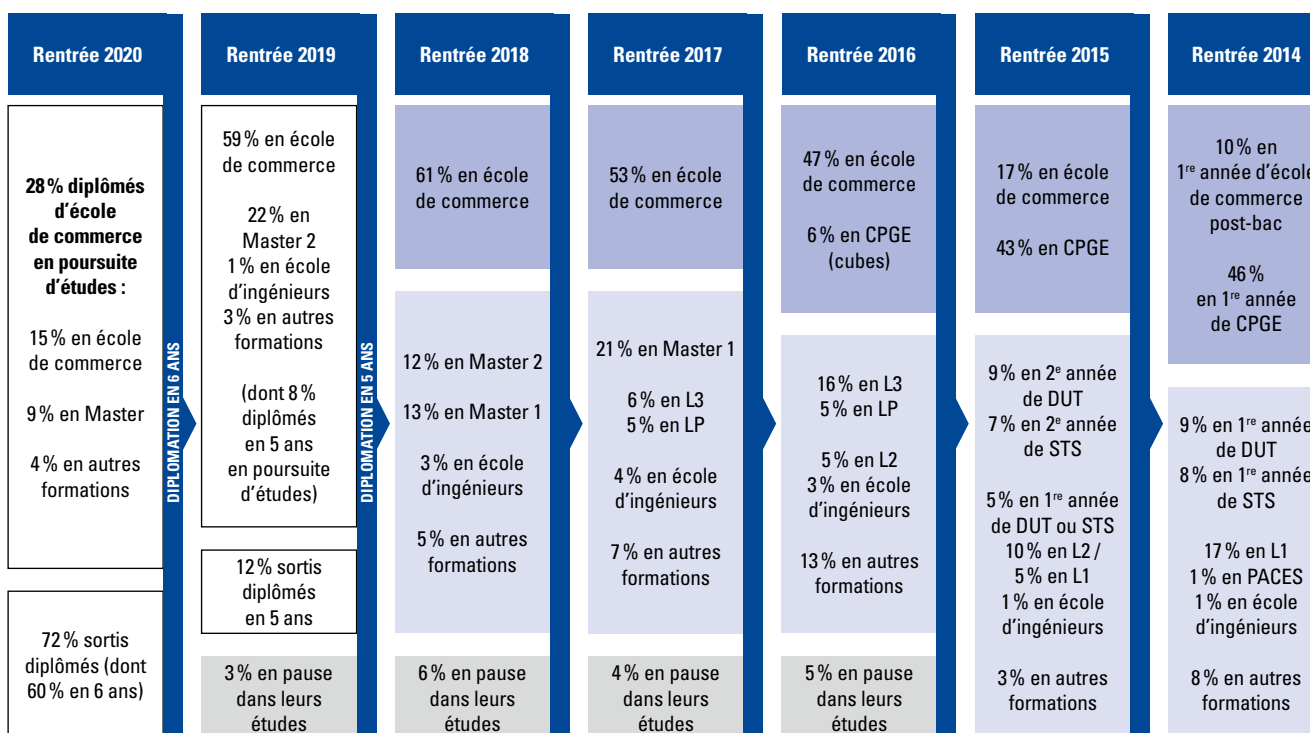
l'enseignement supérieur, les parcours présentent des points communs et des différences. Sur 100 bacheliers 2014 diplômés de master universitaire en 5 ou 6 ans, 75 ont quitté l'enseignement supérieur à la fin de l'année 2019-2020, dont 34 en étaient déjà sortis un an plus tôt en ayant obtenu le diplôme en 5 ans (*Figure 4*). Les parcours de ces diplômés de master s'effectuent principalement dans le continuum Licence-Master-Doctorat (LMD) : au cours de leurs trois premières années d'études, la part d'étudiants inscrits en licence ne fait qu'augmenter, alors qu'ils sont 49 % à être inscrits en L1 à la rentrée 2014, ils sont 55 % en L1 ou L2 à la rentrée 2015 et 78 % en L2, L3 ou LP à la rentrée 2016. En 2015, cette augmentation s'explique par les réorientations provenant principalement des CPGE et de la PACES. Ensuite, une partie des inscrits à la rentrée 2014 en IUT ou STS, après avoir obtenu leur diplôme, poursuit ses études vers une L3 ou une LP. 13 % des diplômés de master en 5 ou 6 ans ont fait une pause dans les études, principalement deux ou trois ans après l'obtention de leur baccalauréat.

Les diplômés d'école d'ingénieurs en 5 ou 6 ans sont ceux qui présentent les parcours les plus linéaires. Sur 100 diplômés d'écoles d'ingénieurs, 83 sont sortis de

l'enseignement supérieur à la fin de l'année 2019-2020, 44 étant déjà sortis un an plus tôt en ayant obtenu le diplôme en 5 ans (*Figure 5*). Leurs parcours débutent en 2014 principalement en CPGE (55 %) ou directement en école d'ingénieurs post-bac (16 %). La part d'étudiants intégrant l'école qui leur délivrera leur diplôme ne cesse ensuite d'augmenter : ils sont 21 % à la rentrée 2015, 68 % à la rentrée 2016, part en forte hausse avec l'entrée en école d'ingénieurs des étudiants venant des CPGE et 97 % à la rentrée 2017. Les diplômés d'école d'ingénieurs ayant débuté leur parcours en IUT ou STS intègrent une école après l'obtention de leur diplôme. Quelques diplômés de master intègrent aussi les écoles d'ingénieurs en fin de cursus. Les diplômés d'école d'ingénieurs sont très peu concernés par les pauses dans les études (3 %).

Les diplômés d'école de commerce en 5 ou 6 ans sont ceux qui présentent, à l'inverse, les parcours les moins linéaires. À la rentrée 2020, sur 100 diplômés d'école de commerce, 72 sont sortis de l'enseignement supérieur, dont seulement 12 étaient déjà sortis un an plus tôt en ayant obtenu le diplôme en 5 ans (*Figure 6*). Comme pour les diplômés d'école d'ingénieurs, les parcours des diplômés d'école de commerce

FIGURE 6 - Les bacheliers 2014 diplômés d'école de commerce à la rentrée 2020 : situation chaque année depuis leur entrée dans l'enseignement supérieur



Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés d'école de commerce avant la rentrée 2020, 46% étaient inscrits en CPGE directement après le baccalauréat.

Champ : France métropolitaine + DOM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et diplômés d'école de commerce avant la rentrée 2020.

Source : MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2014.

débutent en 2014 principalement en CPGE (46%) ou directement en école de commerce post-bac (10%). La part d'étudiants intégrant l'école qui leur délivrera leur diplôme ne cesse ensuite d'augmenter, mais beaucoup moins que pour les ingénieurs : ils sont 17% à la rentrée 2015, 47% à la rentrée 2016 et 53% à la rentrée 2017. Les diplômés d'école de commerce ayant débuté leur parcours en dehors des voies principales (CPGE ou école) connaissent beaucoup plus de redoublement ou de réorientation. Les diplômés d'école de commerce en 5 ou 6 ans ont plus fréquemment que les autres diplômés bac +5 (18%) fait une pause dans les études car le dispositif de césure est obligatoire dans de nombreuses écoles de commerce.

90% des diplômés de bac +5 en cinq ou six ans sont issus d'un bac général, le plus souvent avec mention

Les bacheliers 2014 qui ont poursuivi des études longues et obtenu un diplôme de niveau bac +5 en cinq ou six ans se caractérisent par d'excellents profils scolaires, un milieu social favorisé et assez peu de difficultés personnelles ou dans leurs études.

Cependant, quelques différences apparaissent selon le diplôme obtenu.

Plusieurs catégories de bacheliers 2014 sont comparées ici selon leur situation à la rentrée 2020 : l'ensemble des bacheliers 2014 qui se sont inscrits dans l'enseignement supérieur après le baccalauréat, ceux ayant obtenu un diplôme de niveau bac +5 (avec une distinction selon le type de diplôme obtenu) et ceux inscrits en doctorat. Logiquement, les étudiants qui ont obtenu un diplôme de niveau bac +5 en 5 ou 6 ans font partie des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 et les bacheliers 2014 inscrits en doctorat à la rentrée 2020 font partie des diplômés de niveau bac +5 ayant poursuivi leurs études (Figure 7).

En 2014, 53% des bacheliers étaient des filles¹. Elles poursuivent plus souvent des études que les hommes, et sont relativement plus nombreuses à obtenir un diplôme de niveau bac +5. En effet, les femmes représentent 54% des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur et 56% des diplômés bac +5 après cinq ou six années d'études. Leur part est deux

fois plus importante parmi les diplômés de master et d'école de commerce (62%) que ceux d'école d'ingénieurs (31%). Six ans après leur entrée en études supérieures, moins de la moitié (46%) des bacheliers 2014 inscrits en doctorat (hors santé) sont des femmes.

Vis-à-vis du milieu social, ce sont les diplômés d'école de commerce en 5 ou 6 ans qui se démarquent, 71% d'entre eux déclarent que leur parent « référent² » appartient à l'une des catégories socio-professionnelles les plus avantageuses, que sont les « artisans, commerçants, chefs d'entreprise de moins de 10 salariés », les « chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, professions libérales », les « professeurs de l'enseignement supérieur ou secondaire et assimilé », les « chercheurs de la recherche publique ou privée », les « cadres et professions intellectuelles supérieures » et encore les « professeurs des écoles, de collège ou de lycée professionnel, instituteurs ».

Les diplômés de niveau bac +5 et les doctorants étaient d'excellents élèves dans le secondaire. Ce sont les inscrits en doctorat qui ont les meilleurs profils scolaires : 98%

1. « Résultats définitifs de la session 2014 du baccalauréat : la voie professionnelle représente désormais un tiers des candidats », Fanny Thomas, Note d'Information n° 15.08, MENESR-DEPP, mars 2015.

2. Parent « référent » : le père sauf indication contraire de l'étudiant (2% des diplômés bac +5 en 5 ou 6 ans)

FIGURE 7 - Caractéristiques des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 selon leur situation à la rentrée 2020 (en %)

		Ensemble des bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur directement après leur baccalauréat	Bacheliers 2014 diplômés au niveau bac +5 en 5 ou 6 ans	Bacheliers 2014 diplômés d'un master en 5 ou 6 ans	Bacheliers 2014 diplômés d'école d'ingénieurs en 5 ou 6 ans	Bacheliers 2014 diplômés d'école de commerce en 5 ou 6 ans	Bacheliers 2014 inscrits en doctorat (hors santé) à la rentrée 2020	
Caractéristiques et scolarité antérieure	Part de femmes	54	56	62	31	62	46	
	Part dont le 1 ^{er} parent est PCS+ en 2014	45	58	56	62	71	60	
	Type de baccalauréat							
	Général	60	89	88	92	89	98	
	Technologique	22	9	10	7	10	2	
	Professionnel	18	2	2	1	1	-	
	Mention au baccalauréat							
	Bien/Très bien	26	46	42	63	53	67	
	Assez Bien	32	31	33	27	27	25	
	Passable/2 nd groupe	42	22	26	11	21	8	
Part ayant connu au moins un redoublement dans les études secondaires								
		22	9	10	6	7	2	
Première année dans l'enseignement supérieur	Difficultés personnelles (part ayant rencontré ces difficultés)							
	Problèmes pour trouver un logement	4	3	3	1	5	2	
	Difficultés de transport	14	13	14	9	12	10	
	Difficultés financières	15	11	12	6	9	6	
	Problèmes de santé	4	2	2	1	1	3	
	Problèmes familiaux	11	10	10	8	10	10	
	Difficultés liées aux études (part ayant déclaré « de grandes difficultés » ou « de très grandes difficultés »)							
	Suivre dans les études	11	6	6	7	8	5	
	S'organiser dans le travail	15	10	10	11	10	8	
	S'intéresser aux matières étudiées	10	6	6	3	6	2	
	Situation vis-à-vis de l'emploi							
	Travail régulier 15 h/semaine ou plus	7	2	2	1	2	0	
	Travail régulier moins de 15 h/semaine	4	4	4	1	4	2	
	Travail occasionnel	29	28	29	23	26	22	
	Stage	37	31	29	29	42	17	
	Alternance	7	2	2	1	2	0	
	Statut boursier	35	34	36	29	25	31	
	Orientation subie (part d'étudiants s'étant inscrit dans une formation non souhaitée)							
			6	3	3	1	3	1

Lecture : Parmi les bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat et inscrits en doctorat (hors santé) à la rentrée 2020, 46 % sont des femmes.

Champ : France métropolitaine + DOM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat.

Source : MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2014.

d'entre eux sont des bacheliers généraux et 67 % ont obtenu une mention bien ou très bien au baccalauréat. Ils ne sont que 2 % à avoir redoublé au cours de leurs études secondaires.

Parmi les diplômés de niveau bac +5, ce sont les diplômés d'école d'ingénieurs qui ont le meilleur profil : 92 % d'entre eux sont des bacheliers généraux et ils sont 63 % à avoir obtenu une mention bien ou très bien au baccalauréat. Ils sont 6 % à avoir connu un redoublement au cours de leurs études secondaires.

Les diplômés d'un master universitaire présentent aussi un bon profil scolaire mais relativement moins bon que celui des autres diplômés de niveau bac +5 : 88 % d'entre eux sont des bacheliers généraux et ils sont 42 % à avoir obtenu une mention bien ou très bien au baccalauréat. Un diplômé de

master sur dix a redoublé dans le secondaire ou le primaire.

Au cours de leur première année dans l'enseignement supérieur, les diplômés de master universitaire en 5 ou 6 ans sont ceux qui ont rencontré le plus de difficultés personnelles, en particulier financières ou de transport. Près de quatre sur dix (36 %) étaient boursiers, soit plus souvent que les diplômés d'école d'ingénieurs (29 %) ou de commerce (25 %). Les diplômés d'école d'ingénieurs sont ceux qui ont rencontré le moins de difficultés personnelles lors de leur première année dans l'enseignement supérieur, en comparaison des autres diplômés bac +5 mais également en comparaison des doctorants. Les doctorants s'avèrent être ceux qui ont connu le moins de difficultés liées aux études et le moins de période d'emploi, l'année suivant leur baccalauréat. Ils étaient sans doute moins disponibles pour exercer

une activité professionnelle puisqu'ils étaient 30 % à être inscrits en CPGE et 30 % en PACES (*Annexe A*). Près d'un diplômé d'école de commerce sur deux (42 %) a effectué un stage au cours de sa première année dans l'enseignement supérieur.

Les difficultés vis-à-vis des études rencontrées lors de la première année dans l'enseignement supérieur par les bacheliers 2014 diplômés au niveau bac +5 en 5 ou 6 ans sont rares mais dépendent de la formation suivie. Ainsi, seuls 6 % des diplômés au niveau bac +5 ont rencontré des difficultés à suivre dans leurs études lors de la première année. Cette situation est moins fréquente en IUT (3 %) et plus répandue en CPGE (10 %) (*Annexe D*). Cela s'expliquerait par la difficulté de ces études plutôt que par la nécessité de travailler pendant cette première année d'étude : les diplômés de niveau bac +5 inscrits en CPGE après

FIGURE 8 - Modélisation de la probabilité pour les bacheliers 2014 inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 d'obtenir un diplôme de niveau bac + 5 en 5 ou 6 ans

	Probabilité d'obtenir un diplôme de niveau bac + 5 en 5 ou 6 ans			Probabilité d'obtenir un master en 5 ou 6 ans			
	Individu de référence	37,6		30,5			
		Probabilité toutes choses égales par ailleurs	Ecart de probabilité par rapport à l'individu de référence	Significativité	Probabilité toutes choses égales par ailleurs	Ecart de probabilité par rapport à l'individu de référence	Significativité
Sexe							
Femme	Référence				Référence		
Homme	39,3	+ 1,7 point	***	27,7	- 2,8 points	***	
Type de baccalauréat							
Général	Référence			Référence			
Technologique	18,7	- 18,9 points	***	17,1	- 13,4 points	***	
Professionnel	11,4	- 26,2 points	***	11,8	- 18,7 points	***	
Mention au baccalauréat							
Bien/Très bien	50,1	+ 12,5 points	***	36	+ 5,5 points	***	
Assez Bien	Référence			Référence			
Passable/2 nd groupe	27,3	- 10,3 points	***	23,5	- 7 points	***	
Retard dans les études secondaires (référence = non)	33,6	- 4 points	***	27,7	- 2,8 points	***	
Difficultés personnelles (réf = non)							
Problèmes pour trouver un logement	-	-	n.s.	31,3	+ 0,8 point	**	
Difficultés de transport	39,1	+ 1,5 point	***	32,4	+ 1,9 point	***	
Difficultés financières	35,8	- 1,8 point	***	29,8	- 0,7 point	**	
Problèmes de santé	30,1	- 7,5 points	***	26,4	- 4,1 points	***	
Problèmes familiaux	34,9	- 2,7 points	***	28,4	- 2,1 points	***	
Difficultés liées aux études (réf = aucune ou quelques)							
Suivre dans les études	36,2	- 1,4 point	***	28,1	- 2,4 points	***	
S'organiser dans le travail	34,5	- 3,1 points	***	27,9	- 2,6 points	***	
S'intéresser aux matières étudiées	33,2	- 4,4 points	***	28,1	- 2,4 points	***	
Situation vis-à-vis de l'emploi (réf = non)							
Travail régulier 15 h/semaine ou plus	32	- 5,6 points	***	26,9	- 3,6 points	***	
Travail régulier moins de 15 h/semaine	35,7	- 1,9 point	***	30,8	+ 0,3 point	***	
Travail occasionnel	36,7	- 0,9 point	***	30,8	+ 0,3 point	***	
Stage	37,7	+ 0,1 point	***	29,3	- 1,2 point	***	
Alternance	35,3	- 2,3 points	***	29,7	- 0,8 point	***	
Statut boursier (réf = non)	-	-	n.s.	31,5	+ 1 point	***	
Inscription dans la formation souhaitée (réf = oui)	34,4	- 3,2 points	***	28,2	- 2,3 points	***	

Modalité statistiquement significative au seuil de 1 % (***), au seuil de 5 % (**), au seuil de 10 % (*), non significative au seuil de 10 % (n.s.).

Lecture : l'individu de référence (une femme, bachelière générale, mention assez bien, sans retard dans les études secondaires et qui, durant sa première année dans l'enseignement supérieur, n'a connu aucune difficulté personnelle ou liée aux études, n'a pas occupé d'emploi, n'a pas obtenu de BCS et s'est inscrite dans la formation qu'elle souhaitait au départ) a une probabilité de 37,6 % d'obtenir un diplôme de niveau bac + 5 en 5 ou 6 ans et une probabilité de 30,5 % d'obtenir un master universitaire en 5 ou 6 ans.

Un bachelier 2014 ne se différenciant de l'individu de référence que par le fait d'avoir rencontré des difficultés financières au cours de sa première année dans l'enseignement supérieur a une probabilité d'obtenir un diplôme de niveau bac + 5 en 5 ou 6 ans de 1,8 point inférieure (soit 35,8 %) et une probabilité d'obtenir un master universitaire en 5 ou 6 ans de 0,7 point inférieure (soit 29,8 %).

Champ : France métropolitaine + DOM. Bacheliers 2014 inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur après leur baccalauréat.

Source : MESRI-SIES, Panel de bacheliers 2014.

le baccalauréat sont les moins nombreux à avoir travaillé pendant leur 1^{re} année d'étude. De la même façon, si 10 % des diplômés bac + 5 en 5 ou 6 ont rencontré des difficultés à s'organiser, ils sont 7 % parmi ceux qui étaient inscrits en IUT ou STS et 13 % en CPGE. Les difficultés à s'intéresser aux matières étudiées en première année ne concernent que 6 % des diplômés. Les étudiants en IUT sont sur ce point les plus concernés (8 %), deux fois plus souvent que ceux qui se sont inscrits en CPGE (4 %). Les diplômés bac + 5 qui étaient en STS à la rentrée 2014 (8 % du total des diplômés) sont ceux qui ont rencontré le plus de difficultés personnelles lors de leur première année dans l'enseignement supérieur et qui

présentent le profil scolaire le plus « faible ». Ils ont également plus fréquemment effectué un stage (86 %), une alternance (13 %) ou occupé un emploi régulier (12 %) pendant leur première année d'études.

La scolarité antérieure et les conditions d'études en première année dans l'enseignement supérieur sont essentielles pour l'obtention d'un diplôme de niveau bac + 5 en 5 ou 6 ans

L'obtention d'un diplôme de niveau bac + 5 en 5 ou 6 dépend de nombreux facteurs, qu'ils soient observables ou non. L'objectif

ici est de quantifier l'influence « toutes choses égales par ailleurs³ » des caractéristiques individuelles, du niveau atteint lors de la scolarité antérieure et du déroulement de la première année dans l'enseignement supérieur sur une potentielle diplomation au niveau bac + 5 en 5 ou 6 ans (Figure 8).

L'individu de référence dans les deux modèles présentés est une femme ayant obtenu un baccalauréat général mention assez bien en 2014, sans avoir redoublé au cours de sa scolarité. Elle n'a rencontré aucune difficulté personnelle ou liée aux

3. L'expression « toutes choses égales par ailleurs » indique que l'on fait l'hypothèse que les autres aspects du modèle restent les mêmes, autrement dit que l'on garde les mêmes modalités en référence.

études au cours de sa première année dans l'enseignement supérieur. Elle n'a pas non plus exercé d'emploi de quelque nature, n'a pas obtenu de bourse sur critère sociaux et s'est inscrite après son baccalauréat dans la formation qu'elle souhaitait. Cet individu de référence a une probabilité de près de 38 % d'obtenir un diplôme de niveau bac +5 en 5 ou 6 ans et une probabilité de près de 31 % d'obtenir un master universitaire en 5 ou 6 ans.

Le fait d'être un homme (par rapport au fait d'être une femme), « toutes choses égales par ailleurs », augmente légèrement les chances d'obtenir un diplôme de niveau bac +5 en 5 ou 6 ans mais les diminue lorsqu'il s'agit d'un master universitaire. L'effet positif d'être un homme sur la probabilité d'obtention d'un diplôme de niveau bac +5 est dû aux diplômés d'école d'ingénieurs, où les hommes sont largement majoritaires, comme nous l'avons vu précédemment.

La scolarité antérieure est caractérisée par la série du baccalauréat, la mention obtenue et le fait d'avoir redoublé une ou plusieurs fois avant d'entrer dans l'enseignement supérieur, variables introduites dans le modèle. À autres caractéristiques égales, la probabilité d'obtention d'un bac +5 en 5 ou 6 ans n'est plus que de 19 % si l'étudiant est un bachelier technologique (-20 points par rapport à un bachelier général) et la probabilité d'obtention d'un master universitaire est de 17 % (-13 points). Ces probabilités respectives diminuent encore s'il s'agit d'un bachelier professionnel, pour s'établir respectivement à 11 % et 12 %.

Par rapport à notre étudiant de référence qui a obtenu une mention « Assez bien » au baccalauréat, la probabilité d'obtention d'un bac +5 en 5 ou 6 ans est de 50 % en cas de mention « bien » ou « très bien » (+13 points) et de 27 % sans mention (-10 points). Pour l'obtention d'un master universitaire en 5 ou 6 ans, ces probabilités sont moins éloignées, respectivement +6 points et -7 points. Le fait d'avoir redoublé au cours de la scolarité diminue un peu les chances d'obtention d'un bac +5 en 5 ou 6 ans.

Plusieurs aspects du déroulement de la première année dans l'enseignement supérieur sont aussi introduits dans le modèle : le fait d'avoir rencontré des difficultés personnelles (de logement, de transport, financières, de santé ou familiales), le fait d'avoir rencontré des difficultés concernant les études, le fait d'avoir occupé un emploi, le fait d'avoir obtenu une bourse sur critères sociaux et le fait de s'être inscrit dans la formation souhaitée. Les difficultés personnelles entraînent presque toutes une diminution de la probabilité d'obtenir un diplôme de niveau bac +5 en 5 ou 6 ans, plus particulièrement lorsqu'il s'agit de problèmes de santé ou familiaux. Les difficultés dans les études jouent un rôle similaire. Pour ce qui est du fait de travailler pendant sa première année d'études, les effets sont différents entre l'ensemble des diplômés bac +5 et les seuls diplômés de master. Pour ces deux populations, travailler 15 h ou plus par semaine diminuent la probabilité d'obtention du diplôme en 5 ou 6 ans. En revanche, travailler moins de 15 h par semaine ou de

manière occasionnelle diminue les chances d'obtention d'un bac +5 en 5 ou 6 ans mais augmente la probabilité d'obtention lorsqu'il s'agit d'un master universitaire. Être en alternance est pénalisant pour l'obtention d'un diplôme bac +5 en 5 ou 6 ans. Subir son orientation en première année diminue aussi les chances d'obtention quelle que soit la population de diplômés. L'effet « bourse » n'est significatif que dans le modèle probabilisant l'obtention d'un master universitaire en 5 ou 6 ans et il s'avère positif.

En conclusion, les bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur directement après le baccalauréat et ayant obtenu un diplôme de niveau bac +5 en 5 ou 6 ans présentent des caractéristiques particulières : ils se démarquent par un bon profil scolaire, très peu de difficultés au cours de leur première année, qu'elles soient personnelles ou vis-à-vis de leur formation. Ils sont plutôt issus de milieux sociaux favorisés. Enfin, peu d'entre eux occupent un emploi régulier de plus de 15 heures par semaine en parallèle à leur première année d'études. Des nuances existent selon le type de diplôme obtenu. Les diplômés d'écoles d'ingénieurs ont les meilleurs profils scolaires : 92 % ont un baccalauréat général et 63 % ont obtenu une mention bien ou très bien. Ce sont d'ailleurs eux qui poursuivent le plus souvent leurs études vers un doctorat. Les diplômés d'école de commerce sont les plus favorisés socialement.

**Justine Klipfel,
MESRI-SIES**

Méthodologie

Les deux modèles économétriques présentés sont des régressions logistiques. La régression logistique s'applique dans le cas où la variable à expliquer Y (ici l'obtention d'un diplôme de niveau bac +5 en 5 ou 6 ans pour le premier modèle et l'obtention d'un master universitaire en 5 ou 6 ans pour le second modèle) est qualitative à deux modalités ; et où les variables explicatives X sont de nature qualitative ou quantitative. Dans les modèles présentés, les variables explicatives sont binaires (X=0 en cas de non-occurrence de l'événement ; X=1 en cas d'occurrence de l'événement). Les valeurs manquantes ont été corrigées en X=0. Une pondération a été appliquée aux modèles, il s'agit de la pondération constituée lors

du traitement des données de la première interrogation : « poids2014 ». Ces poids permettent de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble des bacheliers 2014 qui ont commencé des études dans l'enseignement supérieur directement après leur baccalauréat. Les résultats présentés sont des effets marginaux « toutes choses égales par ailleurs », ce choix de présentation des résultats a été fait dans un souci d'interprétation, plus facile que celle des odds ratios. Cependant, les odds ratios de ces deux modèles sont également disponibles en annexe E. L'ensemble des fréquences des modalités des variables (Y et X) brutes et pondérées sont disponibles en annexe F.

Pour en savoir plus

- « Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2020 », Boris Ménard, Note Flash n° 22.07, MESRI-SIES, février 2022
- « Les bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils à la rentrée 2020 ? », Justine Klipfel, Note d'Information n° 22.02, MESRI-SIES, janvier 2022
- « Parcours et réussite des étudiants au cours des cinq années universitaires suivant l'obtention de leur baccalauréat en 2014 », Justine Klipfel, Note d'Information n° 21.06, MESRI-SIES, mai 2021
- « Parcours et réussite en master à l'université : les résultats de la session 2019 », Nicolas Razafindratsima & Lionel Bonneville, Note Flash n° 21.04, MESRI-SIES, février 2021
- « Parcours et réussite des étudiants au cours des trois années universitaires suivant l'obtention de leur baccalauréat en 2014 », Eric Chan-Pang-Fong, Note d'Information n° 20.07, MESRI-SIES, avril 2020
- « Parcours et réussite en licence : les résultats de la session 2018 », Nicolas Razafindratsima & Lionel Bonneville, Note Flash n° 19.26, MESRI-SIES, décembre 2019
- « Les bacheliers 2014, entrés dans l'enseignement supérieur : où en sont-ils la troisième année ? », Eric Chan-Pang-Fong, Note d'Information n° 19.02, MESRI-SIES, janvier 2019
- « Parcours et réussite en DUT : les résultats de la session 2017 », Nicolas Razafindratsima, Note Flash n° 18.22, MESRI-SIES, novembre 2018
- « Parcours dans l'enseignement supérieur : devenir des bacheliers 2008 », Hery Papagiorgiou & Juliette Ponceau, Note d'Information n° 18.06, MESRI-SIES, septembre 2018
- « Parcours et réussite en STS : les indicateurs de la session 2017 », Mathias Denjean, Note Flash n° 18.08, MESRI-SIES, mai 2018
- « Les bacheliers 2014, où en sont-ils à la rentrée 2015 ? », Eric Chan-Pang-Fong, Note d'Information n° 17.09, MESRI-SIES, novembre 2017
- « À 18-19 ans, la moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme », Note d'Information n° 17.02, Jean-Paul Caille (MENESR-DEPP), Eric Chan-Pang-Fong & Juliette Ponceau (MENESR-SIES), Olivier Chardon & Gaëlle Dabet (INSEE), février 2017
- « Résultats définitifs de la session 2014 du baccalauréat : la voie professionnelle représente désormais un tiers des candidats », Fanny Thomas, Note d'Information n° 15.08, MENESR-DEPP, mars 2015

Source

Le Ministère en charge de l'enseignement supérieur a constitué en 2014 un panel de bacheliers ayant obtenu leur baccalauréat en France métropolitaine cette année-là. Ces bacheliers sont interrogés chaque année sur leur situation vis-à-vis de leurs études. Cette enquête permet ainsi de caractériser leurs parcours, avec ou sans réorientation, par filière. Elle permet d'identifier le diplôme obtenu le cas échéant à l'issue de l'année écoulée et la poursuite ou non d'études avec un recul à ce jour de six années universitaires. L'étude s'appuie sur les sept premières interrogations de ce panel 2014. L'échantillon est d'environ 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en 6^e en 2007 complété de 5 000 autres jeunes tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat 2014 sur la base de critères de formation et d'âge (bacheliers ayant 19 ans et plus) pour que l'échantillon final soit

représentatif des 623 000 bacheliers de la session 2014. Les étudiants de l'échantillon inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 (79 % des bacheliers 2014) sont représentatifs de l'ensemble des filières du supérieur.

La septième interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2021. Le taux de réponse global a été de 82 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant au moment de son baccalauréat et origine sociale.

Le panel de bacheliers 2014 fait suite à trois précédents panels qui avaient été initiés en 1996, 2002 et 2008 par le ministère de l'Éducation nationale.